

## On va pouvoir séquestrer les patrons ...même le dimanche

*En France les étés sont de plus en plus meurtriers et ce n'est pas à cause de la canicule ni à cause des gripes. Non, c'est dû à une catastrophe sociale : la politique ultralibérale que nous impose le gouvernement.*

Quand le jogger national a une idée derrière la tête, il ne l'a pas ailleurs. Il aura fallu 2 ans de débats parlementaires pour assister au vote, le 22 juillet, d'une nouvelle loi qui assouplit encore le travail le dimanche. Même les libéraux n'ont pas fait preuve d'un enthousiasme débordant, il n'empêche que la loi est votée.

On manquait d'usines à gaz et notre gouvernement, qui veut tout simplifier, a créé les « communes d'intérêt touristique d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente », dans lesquelles il existe désormais une nouvelle dérogation de droit au repos

dominical. Et sans contreparties pour les salariés, non mais !

Pour les « unités urbaines » de plus d'1 million d'habitants (Paris, Aix-Marseille, Lille), c'est possible aussi, youpi !

Quelles sont les communes concernées ? Les 6000 du code du tourisme ou les 500 du code du travail ? Cette loi qui accentue les inégalités salariales et territoriales fait l'objet d'un recours devant le Conseil Constitutionnel.

Espérons qu'il y verra clair.

Le volontariat, quand on est sous le joug patronal ou le lien de subordination est un leurre.

Et quand tout le monde finira par aller bosser le dimanche, que ce jour sera devenu un jour comme les autres et non plus celui où on pouvait se retrouver



pour faire, enfin, autre chose que travailler, qui gardera les gosses ? Quand aurons-nous des moments de partage avec les autres ? Et... quand irons-nous faire nos courses ?

### Travailler plus pour mourir plus :

Le bilan 2007 sur les conditions de travail est marqué par une augmentation de 15,8% des accidents mortels (622 décès contre 537 en 2006)

Rappelons qu'en 2006, la hausse était déjà de 13%.

En 2008, la catastrophe continue : 82 AT graves dans le BTP par chutes de hauteur (101 au total), 30 dans l'industrie par mutilation (54 au total), 56 AT par écrasement.

Et à France Telecom : 18 suicides sur un an.

### FACILITER LE TRAVAIL LE DIMANCHE



### Les salariés se rebiffent... les mauvaises nouvelles de l'été :

Suppressions d'emploi chez Bosch France dans le Rhône fermeture (définitive ?) de Kuka Systems dans les Yvelines, 2<sup>ème</sup> plan social chez Manitowoc dans la Loire, l'Allier et la Saône,

Suppressions d'emplois aussi aux Salins du Midi dans le Gard, les Bouches du Rhône et en Meurthe et Moselle, Idem chez Leoni dans les Yvelines et en Côte d'Or,

...pour ceux dont la presse veut bien parler.

Pour éviter de subir les conséquences de la colère des salariés, comme ceux de 3M, Faurecia, Scapa, Molex, Sony, Caterpillar, Continental, le cabinet conseil Vae Solis propose une formation anti-séquestration (si-si un marché nouveau ça vaut toujours le coup d'être exploité dans un système capitaliste, c'est ce qu'on appelle joliment force vive, innovante, réactive...).

Un « kit de survie » est même proposé aux patrons par les communicants de crise avec chemise et rasoir pour faire bonne figure face aux caméras le lendemain matin.

Les causes de ces « séquestrations », les grévistes préfèrent parler de « retenues » (et on les comprend), sont connues et analysées par les cabinets conseil des DRH.

Ils ont, en effet, identifié que quand les décideurs sont ailleurs et que, du coup, le patron local n'a pas ou peu de marge de négociation, que des informations circulent et démontrent des profits réalisés, qu'une



Malgré cette augmentation des AT, quelle est la préoccupation des patrons ? Le risque de se faire séquestrer. Heureusement pour eux, ils sont aidés face à un tel risque.

délocalisation est possible, que l'opération doit être rondement et rapidement menée, que le secteur d'activité se porte bien mais que des licenciements sont annoncés, que tout reclassement semble impossible, qu'il n'y aura pas de sous pour payer le plan de licenciement, que le bassin d'emploi est, comme on dit, sinistré....ben y a risque quoi.

Et que fait-on ? On ne cherche pas à supprimer le risque majeur qui est celui du licenciement des pauvres bougres ! NON, on cherche à évaluer le risque pour le patron d'être exposé à ce que, même les DRH, considèrent comme une légitime colère, un cri de désespoir. C'est ce risque-là qui doit être évalué, et voilà la grille type d'évaluation : (cf. les cahiers du DRH n°153 avril 2009)

Facteurs de risque <i>La couleur jaune s'impose !</i>	Importance du risque Nul faible moyen élevé
Entreprise de taille internationale	
Groupe prospère	
Impact sur l'emploi	
Délocalisation	
Vitesse d'exécution	
Décision extérieure	
Secteur épargné	
Reclassement difficile	
Budget anodin	
Bassin sinistré	

Phase 2 : Qu'on ne perde pas de vue l'essentiel, on peut comprendre la colère mais il y a des limites (la sanction, la plainte...y a que ça de vrai. On peut être humain 5 mn, on n'en reste pas moins patron ou DRH).

## Qui dit phase 2, dit tableau 2

Les dix conseils anti-séquestration
Estimer le risque sous forme de tableau
Miser sur le dialogue avec les représentants
Impliquer le management par l'information
Préparer les négociateurs à esquisser le conflit
Choisir un observateur pour calmer le jeu
Ne pas oublier que la séquestration est un délit
Savoir que le séquestrateur risque le licenciement pour faute
Accepter ce qu'ils veulent. Les engagements pris sont annulables
Identifier les meneurs
Exiger d'être libéré devant témoins



### Florilège de ce qu'on peut trouver dans la presse :

Le cabinet d'audit social Epsy a fait les comptes : « une action violente rapporte environ 30 000€ aux salariés ».

« Impuissance à préserver l'emploi, les salariés n'obtiennent que des garanties (sic!) individuelles plus favorables ».

Sarkozy « condamne et entend mettre un terme à ces séquestrations », Hortefeux (quand il était ministre du travail) « condamne aussi et encourage les sanctions ».

La CGPME exhorte les patrons à porter plainte.

« La séquestration est une réaction à une situation vécue comme injuste, une réaction de révolte face à un dysfonctionnement grave ».



« Les Continental ont consenti à travailler pendant 3 ans à 40h et se voient licenciés ».

« Les causes de la séquestration sont liées à l'attitude patronale qui a conduit à de tels actes. Bien souvent cette attitude n'est pas plus légale que la séquestration ».

« La réponse judiciaire n'est pas adaptée ».

« Tous ces conflits ont des points communs ».

« Pour attirer l'attention, les salariés n'ont pas d'autre choix que d'engager des actions médiatiques ».

« Les patrons considèrent souvent le dialogue social comme une perte de temps et les syndicats comme des adversaires ».

« Les salariés de 3M font face au 6ème plan social depuis 8 ans ».

« Qui sème la misère récolte la colère ».

« On préfère parler de « retenue » ou de « blocage » plutôt que de séquestration, ça ne dure souvent que quelques heures ».

« 2/3 des français estiment que ces actions illégales ne devraient pas être sanctionnées par la justice ».

« C'est la polémique des « parachutes dorés ». Les dirigeants qui échouent sont remerciés et les salariés qui n'ont pas démerité sont éjectés en touchant une misère ».

« Désormais, quand il y a une grève, personne ne s'en aperçoit »...là, il faut que vous trouviez qui a dit ça !

**Le monde du travail est attaqué de toutes parts,  
Les patrons sont au gouvernement.**

**Tous ensemble, salariés du public et du privé,  
Nous devons arrêter cette machine infernale**